

Doc. 14669
22 janvier 2019

La liberté des médias en tant que condition pour des élections démocratiques

Amendement¹ n° 15

M. Andrii LOPUSHANSKYI, Ukraine, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
M. Vladyslav GOLUB, Ukraine, Groupe du Parti populaire européen
Mme Olena SOTNYK, Ukraine, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
M. Boryslav BEREZA, Ukraine, Groupe du Parti populaire européen
M. Serhii KIRAL, Ukraine, Groupe des conservateurs européens

Dans le projet de résolution, paragraphe 5, après les mots:

«des défenseurs des droits de l'homme»

insérer les mots :

« , des militants ».

Déposé par:

LOPUSHANSKYI Andrii, Ukraine, ADLE
BEREZA Boryslav, Ukraine, PPE/DC
GOLUB Vladyslav, Ukraine, PPE/DC
KIRAL Serhii, Ukraine, CE
SOTNYK Olena, Ukraine, ADLE

1. 2019 - Première partie de session

